

## Ouverture du Centre de Psychiatrie Communautaire à La Chaux-de-Fonds

**Le 29 octobre 2018, le Centre de Psychiatrie Communautaire des Montagnes (CPCM) accueillera ses premiers patients. Né d'une volonté du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) de regrouper son offre ambulatoire sur un même site dans le Haut du Canton, à l'instar de celui du Littoral, le CPCM proposera à la population des soins ambulatoires adaptés et prodigués par une équipe multidisciplinaire.**

L'offre ambulatoire, jusqu'ici présente sur divers sites des Montagnes Neuchâteloises, se concentrera désormais en un seul et même lieu, en ville de La Chaux-de-Fonds. Le CPCM, sis Rue Jardinières 157a, permettra à la population neuchâteloise de tous âges un accès facilité à des soins ambulatoires en santé mentale. Le CPCM s'inscrit dans la volonté du CNP de regrouper ses activités sur un nombre restreint de sites tout en restant attentif à préserver un accès aisé aux prestations et ainsi offrir des alternatives à l'hospitalisation.

Le regroupement de l'activité des trois Départements de psychiatrie (enfance & adolescence, adulte, âge avancé) sur un seul site renforce les synergies au niveau clinique (prise en charge de problématiques communes aux trois âges) et permet d'assurer une meilleure continuité des soins.

Une équipe multidisciplinaire, composée de médecins, psychologues et personnel soignant y proposera des soins ambulatoires comprenant notamment des :

- traitements psychiatriques-psychothérapeutiques intégrés,
- interventions auprès de l'éventuel réseau du patient,
- interventions psychothérapeutiques groupales,
- soins dans le milieu de vie.

### **Les locaux**

Le CNP occupe trois étages représentant environ 2'500 m<sup>2</sup> du bâtiment anciennement Portescap International S.A. D'importants travaux de transformation du bâtiment ont été entrepris de mai 2017 à début octobre 2018 afin de concilier locaux et exigences fonctionnelles des futurs utilisateurs, ceci dans le respect des normes de sécurité et des exigences techniques.

Cet emplacement est situé dans un quartier calme de moyenne densité, du côté ouest de la ville proche de la future gare de La Fiaz et donc facilement accessible aux patients du Locle également.

-2-

Cette offre permet, outre l'opportunité pour les Montagnes neuchâteloises de bénéficier des mêmes prestations ambulatoires en matière de psychiatrie que le Littoral neuchâtelois, de libérer un nombre important de locaux, utilisés jusqu'à aujourd'hui par le CNP à la Chaux-de-Fonds et au Locle.

Le CPCM regroupera la cinquantaine de collaborateurs travaillant actuellement sur les sites de la Chaux-de-Fonds (Rues du Parc 117 et Sophie-Mairet 29) et du Locle (Rue Bellevue 42).

A noter que le CPCM sera inauguré le 16 novembre prochain en présence des autorités politiques, des collaborateurs, du Comité de direction, du Conseil d'administration du CNP ainsi que des partenaires.

Pour de plus amples renseignements :

Docteur Pedro Planas  
Directeur médical  
Tél. : 032 755 14 76